

Module de Formation

Montage financier d'une opération de logement social

Paris – le 18 octobre 2016

OBJECTIFS :

- Etudier le montage d'un programme de logement social à partir des informations minimales sur un terrain
- Identifier les points singuliers de ce type de montage

PUBLIC :

- Responsable d'opérations
- Chargés de montage d'opérations immobilières
- Promoteurs et constructeurs qui souhaitent être bien informés sur ce type d'opération

DATES ET HORAIRES :

Le 18 octobre 2016 de 09h30 à 17h30

Durée de formation : 7 heures

LIEU DE LA FORMATION :

Institut des Constructeurs et des Promoteurs
33 rue Galilée 75016 Paris

INTERVENANT :

Monsieur Alain MOITTIE – CEO et Fondateur de PACTION

Monsieur MOITTIE est le grand spécialiste du montage d'opérations de logement social. Il intervient en AMO dans de nombreuses opérations auprès de promoteurs privés.

Reconnu pour son excellence et sa praticité dans ce domaine, il fait régulièrement part de son expérience au travers de formations spécifiques.

Le numéro de prestataire de formation de l'Institut des Constructeurs et des Promoteurs est le : 11 75 54819 75

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT :

1. Prise de connaissance des stagiaires pour permettre d'adapter la formation en fonction du public
2. Intervention orientée sur la participation des stagiaires, sous forme de questions, mise en place d'exercices pratiques

Un questionnaire de satisfaction et d'amélioration sera rempli par les participants.

La formation sera sanctionnée par une attestation de stage.

PROGRAMME

Plan de la formation :

Montage d'une opération locative sociale de logements familiaux : analyse d'un dossier type en PLUS puis d'une opération mixte en PLUS/PLAi/PLS

1/Programme et loyer global

- Adaptation de la typologie et des surfaces
- Le coefficient de structure : fonctionnement et impact
- Annexe : les loyers plafonds par zone et type de financement
- La convention APL

2/Assiette de subvention

- Décomposition et mode de calcul
- Peut-on optimiser le passage au montant forfaitaire ?

3/ Etablir un bilan prévisionnel

- Charge foncière : décomposition et notion de surcharge foncière et subventions correspondantes
- Travaux
- Honoraires Techniques
- Frais annexes admis
- TVA : le système de livraison à soi-même

4/Le plan de financement

- le financement principal
- La recherche de financement complémentaire
- Les contingents de réservation

5/Le compte d'exploitation prévisionnel

- Les ratios économiques de montage d'une opération de logement social
- Les dépenses
- Les recettes
- Résultat d'exploitation et trésorerie

Un déjeuner est prévu sur place.

FINANCEMENT :

Convention entre votre entreprise et l'Institut des Constructeurs et des Promoteurs permettant une imputation au budget formation continue.

Coût de la formation :

Membre de l'Institut : 460€ H.T (552€ TTC) par participant

Non-membre de l'Institut : 560€ H.T (672€ TTC) par participant

Ce coût comprend la mise à disposition des intervenants, les frais de restauration et de réservation de salles.

CONDITIONS D'INSCRIPTION AU MODULE DE FORMATION :

- Le nombre de place étant limité à 10, les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée ; à réception du bulletin d'inscription accompagné de votre règlement à l'ordre de l'Institut des Constructeurs et des Promoteurs.

- Moins de 10 jours avant le stage, toute annulation engendrera pour votre entreprise une participation de 50% du coût du stage.

- L'Institut des Constructeurs et des Promoteurs se réserve le droit d'annuler cette formation si le nombre de participants est insuffisant.

Merci de bien vouloir répondre au plus tard le vendredi 30 septembre 2016.

Contact: formation@institutcp.com

Bulletin d'inscription

Module de formation Montage financier d'une opération de logement social

Le mardi 18 octobre 2016

Entreprise :

N° de siret :

Adresse :

Tel :

Fax :

Email :

Nom du responsable de la formation au sein de l'entreprise :
.....

Personne(s) inscrite(s) à la formation :

1/ Nom :
Prénom :
Fonction :

2/ Nom :
Prénom :
Fonction :

3/ Nom :
Prénom :
Fonction :

➤ A retourner à ***l'Institut des Constructeurs et des Promoteurs*** accompagné de votre règlement de 552€ TTC (soit 460€ H.T) par participant si vous êtes membre de l'Institut et de 672€ TTC (soit 560€ HT) si vous n'êtes pas membre de l'Institut, **à l'ordre de l'Institut des Constructeurs et des Promoteurs**

Institut des Constructeurs et des Promoteurs - 33 rue Galilée 75016 Paris

Tel : 01.44.43.53.23 – Fax : 01.47.23.68.14 – Mail : formation@institutcp.com

N° de Siret : 81862792900016 Code APE : 7021Z

N° TVA intracommunautaire : FR 66 81862792